FO la force syndicale
Services Publics et de Santé

Élections professionnelles
Fonction publique territoriale

CCP
Commission Consultative Paritaire

Je vote FO

Du 03 au 10 décembre 2026

Agents contractuels : FO défend vos droits

Les agents contractuels occupent une place importante dans les collectivités territoriales. Ils assurent des missions indispensables dans les services administratifs, techniques, sociaux, médico-sociaux, culturels, scolaires, périscolaires, sportifs et de proximité.

Mais trop souvent, ils subissent la précarité, les contrats courts, les renouvellements incertains, les temps non complets imposés, les écarts de rémunération et le manque de perspectives.

FO revendique :

- **La réduction de la précarité**
- **La titularisation** *chaque fois qu'elle est possible*
- **L'égalité de traitement** *entre agents*
- **Des contrats transparents** *et sécurisés*
- **La reconnaissance de l'ancienneté** *et de l'expérience*
- **Une rémunération juste**
- **Le respect des droits à congés,** *formation, protection sociale et accompagnement*
- **La défense des agents** *en cas de non-renouvellement, licenciement ou sanction*
- **La fin des abus de contrats précaires** *sur des besoins permanents*



Au sein de la CCP composée de représentants du personnel, FO est là pour défendre vos droits !

Défendre les agents contractuels individuellement

Intervenir sur les licenciements

Accompagner les agents dans leurs recours

Contester les sanctions injustifiées

Faire respecter les droits des contractuels

Exiger des règles claires, équitables et transparentes



FO ne laisse aucun agent de côté

Fonctionnaires ou agents contractuels, titulaires ou non titulaires : tous les agents participent au service public territorial et doivent être défendus.

FO agit pour la sécurité de l'emploi, la reconnaissance professionnelle et l'amélioration des conditions de travail.

Pour une représentation indépendante, solide et efficace, le 10 décembre 2026…

Je vote FO

